



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : TRAVAUX DE STABILISATION DE BERGE DE LA ROUTE ÉDOUARD VII
ET RÉFECTION DE PONCEAUX SUR LE TERRITOIRE

DOSSIER : GEN21-1177

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur demande des soumissions pour les travaux de stabilisation de berge de la route Édouard VII et la réfection de ponceaux sur le territoire.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du **27 avril 2023 à 9h** sur le site Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse Internet <https://www.seao.ca/>. Les soumissions seront reçues au bureau municipal situé au 91, rue Principale, à Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0 **avant 10h, le 18 mai 2023.**

Travaux de stabilisation de berge (route Édouard-VII)

- L'arpentage de construction;
- La signalisation et la gestion de la circulation;
- Les relevés d'arpentage;
- La protection des utilités publiques;
- L'excavation et la stabilisation de la pente du cours d'eau avec empierrement de pierre 100-300mm et géotextile;
- L'excavation et la mise en place des infrastructures;
- La fourniture et la pose de la conduite pluviale en PVC DR 35;
- La fourniture et la pose de puisards;
- L'excavation, et la mise en place des fondations granulaires MG20 ou MR-2, le nivellement et le compactage;
- Les travaux de pavage incluant la mise en place d'un enrobé ESG14 et ESG10, et le compactage;
- La protection du cours d'eau;
- La fourniture et la mise en place de la bordure de béton 35MPa;
- Le démantèlement, la fourniture et la mise en place de la glissière de sécurité;
- Le transport et disposition des résidus et/ou rebuts dans un site autorisés par le MELCCFP, etc.

Réfection et nettoyage de ponceaux sur le territoire (6 ponceaux au total);

- L'arpentage de construction;
- La signalisation et la gestion de la circulation;
- Les relevés d'arpentage;
- La protection des utilités publiques;
- Le nettoyage des ponceaux;
- La démolition des ponceaux existants incluant les traits de scie, le pavage, les accotements;
- L'excavation et la mise en place des infrastructures;
- La fourniture et la pose des ponceaux TBA classe IV;
- L'enrochement des extrémités du ponceau;
- Mise en place et compactation de la pierre de fondation de rue et des accotements;
- Mise en place et compactage du pavage;
- Le transport et disposition des résidus et/ou rebuts dans un site autorisés par le MELCCFP, etc.

Renseignements :

Monsieur Laszlo Marien
450-347-5446, poste 402
Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur
91, rue Principale
Saint-Jacques-le-Mineur, Qc, J0J 1Z0
dtp@sjlm.ca

Le soumissionnaire ne doit communiquer avec aucune autre personne que les représentants désignés ci-haut pour obtenir de l'information relativement à l'appel d'offres.

L'analyse des soumissions est faite selon le mode d'adjudication du plus bas soumissionnaire conforme. Pour être retenue, une soumission doit contenir tous les documents obligatoires prévus dans le document d'appel d'offres afin d'être considérés conformes.

La soumission doit être remplie sur la formule fournie par le maître de l'ouvrage et expédiée sous pli cacheté. L'enveloppe doit contenir trois (3) copies et être accompagnée des documents suivants :

- Un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission valide pour une durée de soixante (60) jours;
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurances confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services, chacun pour cinquante pour-cent (50 %) du contrat d'entreprise, valide pour une durée de soixante (60) jours.

Le nom des soumissionnaires sera divulgué publiquement immédiatement après l'heure de clôture au bureau municipal. L'offre sera valide pour une période de soixante (60) jours.

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 27 avril 2023.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 27 avril 2023.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière